

SÉMESTRIEL

NUMERO 12 | ÉTÉ 2021

MON LITTORAL BRETAGNE



E. Le Cornec

Côte des Ajoncs d'Or - Le Gouffre (Plougrescant-22)



Image qui parle

Didier OLIVRY
délégué
de rivages
Bretagne

ÉDITORIAL

Stopper l'artificialisation : une priorité nationale

Le monde vivant et notre humanité, avec son cortège d'espèces animales et végétales sont partout menacés. L'artificialisation des sols, en détruisant les habitats naturels et les continuités écologiques, constitue une des principales causes de l'érosion massive et rapide de la biodiversité. Ainsi, chaque année, c'est près de 65 000 ha qui sont artificialisés en France, soit en moyenne la superficie d'un département tous les 8 ans. Ces espaces perdent ainsi toutes leurs fonctions écologiques et biologiques, mais aussi leurs fonctions hydriques et climatiques et leur potentiel agronomique. C'est pourquoi, la loi « climat et résilience » prévoit d'atteindre en 2050 l'objectif d'absence de toute artificialisation nette des sols.

Cela passera par des mesures fortes comme la maîtrise de l'étalement urbain, le renouvellement et la requalification urbaine, la protection stricte des sols naturels, agricoles et forestiers accompagnée de programmes ambitieux de renaturation.

Sur le littoral, l'artificialisation des terres est 2,5 fois plus importante que sur le reste du territoire, d'où l'importance de l'action foncière du Conservatoire du littoral et de ses partenaires, qui vise à préserver au moins un tiers des espaces naturels littoraux. Cela passe aussi par la mise en œuvre de procédures réglementaires et contractuelles de protection des espaces naturels.

Directrice de la publication : Agnès Vince Rédactrice en chef : Anne Konitz Crédit photos : Conservatoire du littoral sauf mention spéciale (Couverture : F. Larrey/CDL) Impression : Roudenn Grafik - Ce magazine est édité à 3 700 exemplaires.

VIE DE LA DÉLÉGATION

VISITES DE BARBARA POMPILI ET ANNICK GIRARDIN

BARBARA POMPILI, MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Le 29 avril 2021, Barbara Pompili, ministre de la transition écologique, s'est rendue à la maison du littoral de Tregunc (29) qui avait été ravagée par un incendie en 2019. La Ministre a assuré que le projet de reconstruction du bâti et de requalification de l'accueil des publics (stationnement, cheminements, valorisation des paysages) bénéficiera de fonds dans le cadre du plan France Relance.

A la fin de la visite, une présentation de l'opération littoral 2021 : "Attention, on marche sur des oeufs" a été faite et la ministre a pris le temps d'observer des gravelots à collier interrompu.

ANNICK GIRARDIN, MINISTRE DE LA MER, DANS LE CADRE DE FRANCE VUE SUR MER

Le vendredi 30 avril 2021, c'est Madame Annick Girardin, ministre de la Mer, qui a été accueillie sur un autre site : le marais de Pen Mané (Locmiquélic -56). Christian Danilo, garde du littoral et Didier Olivry, délégué de rivages Bretagne, lui ont présenté le résultat de 4 années de travaux : l'aménagement de 4 km de sentiers de découvertes du site dont une boucle de 1,5km et d'une plateforme d'observation accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

La ministre a rappelé les engagements de l'État et des collectivités locales pour l'accès des handicapés aux espaces publics et a félicité l'ensemble des partenaires pour cette réalisation exemplaire. Elle a également vivement encouragé la mise en œuvre du projet

présenté par les élus et porté par la commune en partenariat avec le conservatoire, consistant à réaliser dans les années à venir, la continuité de la boucle PMR pour relier le marais et le port de Pen Mané.



Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de Nicolas Mothay, référent garde et responsable des travaux à la délégation Bretagne. Marine Manigault qui a repris son poste en intérim depuis le début de son congé maladie, a été titularisée en tant que chargée de mission aménagement et travaux.

CONTACTS : Conservatoire du littoral : bretagne@conservatoire-du-littoral.fr



Allain Bougrain Dubourg

**ENTRETIEN AVEC
ALLAIN BOUGRAIN DUBOURG**

EN 1912, LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'OUEST ORGANISE DES SAFARIS DONT L'OBJET EST DE TIRER SUR LES MACAREUX MOINES QUI COLONISENT LES SEPT-ÎLES. EN DEUX ANS, LEUR NOMBRE PASSE AINSI DE 20 000 À 2 000 OISEAUX. UNE POIGNÉE DE DÉFENSEURS DE LA NATURE S'EN ÉMEUT ET OBTIENT QUE LA CHASSE DES OISEAUX SOIT OFFICIELLEMENT INTERDITE SUR L'ARCHIPEL. ALBERT CHAPPELLIER, À LA TÊTE DE CETTE MOBILISATION, EST DEVENU SECRÉTAIRE DE LA LPO QUI VENAIT DE NAÎTRE. EN LOUANT LE TERRITOIRE, LA LPO CRÉE LA PREMIÈRE RÉSERVE ORNITHOLOGIQUE, CETTE MÊME ANNÉE, SOUS L'APPELLATION DE SITE NATUREL PROTÉGÉ. ELLE DEVIENT EN 1976 UNE RÉSERVE NATURELLE NATIONALE.

Allain BOUGRAIN DUBOURG, président de la LPO, à l'occasion de l'inauguration de la restauration du centre de soin de l'île Grande, revient sur cet épisode et la lutte constante menée pour la protection de la nature :

LA NATURE ASPIRE À CE QUE NOS SOCIÉTÉS AMORCENT UN INDISPENSABLE CHANGEMENT DE PARADIGME POUR RÉPONDRE AUX ÉTUDES QUI INDIQUENT TOUTES, L'EFFONDREMENT DE CETTE BIODIVERSITÉ.

“ Depuis, l'archipel des 7 îles a largement rayonné au-delà de la Bretagne. Il est devenu, par sa richesse ornithologique et les nombreuses marées noires qu'il a endurées, un site exemplaire illustrant la capacité de résilience de la nature qui fonde, en partie, l'espoir pour le monde de demain.

Plus d'un siècle après la protection de la colonie de macareux, où en est la protection de la nature en France ?

Nous avons longtemps pensé que nous prêchions dans le désert tant le thème de la protection de la nature ne semblait pas prioritaire. Notre opiniâtreté a incontestablement réussi à sensibiliser et sauver les espèces dites « emblématiques » comme les cigognes blanches, les vautours, les castors, etc... grâce à une évolution favorable de la réglementation en menant des actions de sauvegarde. Reste qu'aujourd'hui, la nature dite « ordinaire » ou « commune » est particulièrement affectée. Elle aspire à ce que nos sociétés amorcent un indispensable changement de paradigme pour répondre aux études qui indiquent toutes, l'effondrement de cette biodiversité.

Le littoral, avec son cortège de dunes, de rochers et de marais, semble être un espace privilégié pour la nourriture, la reproduction et la migration des oiseaux, les enjeux y sont-ils plus forts et les mesures plus urgentes ?

Effectivement, le littoral synthétise les biotopes les plus prometteurs en termes de biodiversité. C'est sans doute pourquoi, outre la réserve des 7 îles, la LPO gère nombre d'autres réserves naturelles situées sur le littoral. Je suis heureux de la réussite du Conservatoire qui veut dépasser ses objectifs (un tiers sauvage) et avec lequel nous travaillons en complémentarité dans l'intérêt général. Il démontre que la détermination est salutaire. La dernière belle action que nous avons menée ensemble, « on marche sur des œufs », visait à protéger les oiseaux venus nicher sur des hauts de plage habituellement fréquentés par les humains alors que ces derniers étaient confinés !



A VOIR

PHARE DE L'ILE VIERGE

L'île Vierge est un petit bout de monde situé au large de Plouguerneau (29). Sur cette île de 5 hectares, deux phares classés monuments historiques cohabitent. Le Vieux phare, mis en service en 1845, a servi de logements aux gardiens; Le Grand Phare (plus haut phare d'Europe et plus haut phare du monde en pierres de taille) a été mis en service en 1902.

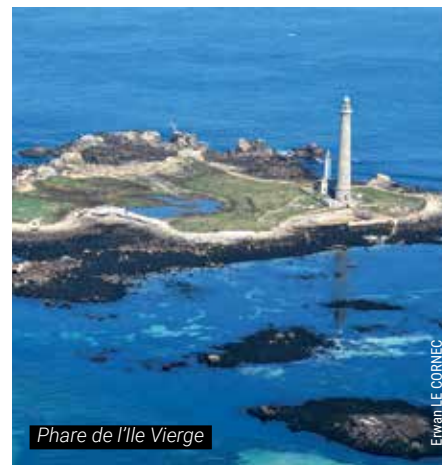
L'île Vierge a été affectée au Conservatoire en 2016.

Un programme de travaux très ambitieux a été lancé afin de préserver et remettre en état les ouvrages bâtis existants (phares, bergerie, longère, murs d'enclos, môle...), dont l'état s'était détérioré rapidement depuis le départ des gardiens de l'île et d'autre part, conforter l'attractivité touristique de l'île, et améliorer les conditions d'accueil des visiteurs.

CONTACTS : Conservatoire du littoral : Isabelle GAY – i.gay@conservatoire-du-littoral.fr
Office de tourisme des Abers : Tél - 02 98 04 05 43 / 02 98 04 70 93

Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement et la réalisation des travaux a été signée entre le Conservatoire du littoral et la communauté de communes du Pays des Abers pour la mise en œuvre de ce projet. La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence De Ponthaud, architecte en chef des monuments historiques.

Depuis juin 2021, le public peut à nouveau visiter le Grand phare avec l'Office du tourisme des Abers. Des expositions sont également proposées dans l'ancienne bergerie et la longère restaurée pour accueillir les visiteurs. Enfin, pour les Robinsons d'un soir, le gîte patrimonial, aménagé dans le vieux phare et l'ancienne maison des gardiens est ouvert à la réservation.



Phare de l'île Vierge

Erwan LE CORNEC

Comment s'y rendre ?

Le phare se visite entre mars et octobre. On y accède par bateau ou à pied (mais uniquement lors des grandes marées).

Pour tout renseignement ou pour une réservation contactez l'Office du tourisme des Abers ou les Vedettes des Abers au : 02 98 04 74 94 ou à la billetterie située sur le Port de l'Aber Wrac'h.

A FAIRE

SENTIER CÔTIER DE L'ÎLE DE SEIN, LAISSEZ-VOUS GUIDER PAR LE MUR EN PIERRES...

L'île de Sein est située au Sud de la mer d'Iroise, au large des côtes du Finistère, à environ 7 km à l'Ouest de la Pointe du Raz. S'étendant à l'Est de la chaussée de Sein, dont elle constitue le point le plus élevé, l'île de Sein s'étend sur près de 2 km de long pour une largeur variable de 30 à 500 mètres. Elle est au cœur de la réserve de biosphère UNESCO d'Iroise et de deux parcs naturels (le Parc naturel régional d'Armorique et le Parc national marin d'Iroise). Depuis février 2020, le Conservatoire du littoral est propriétaire de 23 hectares d'espaces naturels sur l'île, dans le cadre de sa stratégie de protection et de gestion des espaces littoraux.

En partenariat avec EDF et la mairie, le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA) et le Conservatoire du littoral ont réalisé une opération de restauration d'un chemin-digue en pierres sèches sur l'île afin de créer un sentier sur le secteur nord et d'offrir ainsi aux visiteurs une balade riche en découvertes.

Ce mur-digue, partiellement effondré, protégeait l'île et les cultures des submersions marines. Ce sont les femmes qui construisaient et entretenaient les murets pendant que les hommes étaient à la pêche.

Afin de mettre en valeur le patrimoine sénan, il est prévu de réaliser un sentier d'interprétation sur la biodiversité de l'île et les traditions passées. Les visiteurs auront ainsi accès à l'histoire de l'île et à la richesse de sa faune et de sa flore.

CONTACTS :

Conservatoire du littoral :
Stéphanie ALLANIOUX
s.allanioux@conservatoire-du-littoral.fr
Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA) :
Agathe LARZILLERE
agathe.larzilliere@pnr-armorique.fr
Office de tourisme des Abers :
Tél - 02 98 04 05 43 / 02 98 04 70 93

Pour plus de renseignements :

Mairie de l'île de Sein : Tél. : 02 98 70 90 35
Email : mairie.ile.de.sein@orange.fr



Île de Sein

Conservatoire du littoral

Comment s'y rendre ?

Deux compagnies assurent la liaison régulière entre le continent et l'île de Sein. La Penn ar Bed circule toute l'année et la compagnie Finist'Mer, de juin à septembre.

Focus Exposition :

Vous pourrez profiter de votre séjour sur l'île de Sein pour y découvrir, dans la cour de l'ancien abri du marin, l'exposition du photographe Julien AMIC. Elle vous permettra de découvrir le travail minutieux et rigoureux de réfection des murets.

LA LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS, UNE PROBLÉMATIQUE D'ACTUALITÉ

Chaque année, en France, ce sont environ 65 000 hectares qui sont artificialisés, soit en moyenne, la surface d'un département tous les huit ans. Le littoral ne fait pas exception à cette tendance de fond, elle y est même plus intense.

Dans ce contexte, le Gouvernement a récemment fixé comme l'un des objectifs globaux du plan biodiversité, l'arrêt de l'artificialisation des sols. De nombreux outils permettant de suivre et de mesurer l'artificialisation des sols existent et offrent un panel d'informations précieuses à disposition des opérateurs, des services de l'Etat et des collectivités. Le Conservatoire du littoral, opérateur foncier national qui depuis 45 ans met en valeur un patrimoine naturel de 213 500 hectares, occupe une place particulière au cœur de cette problématique.

Un référentiel sur la couverture et l'usage des sols a été conçu pour mesurer la consommation d'espaces et ainsi suivre cette artificialisation ; il permet d'indiquer

qu'en comparaison avec la moyenne métropolitaine, les communes littorales ont une densité de population 2,4 fois plus forte, une artificialisation des territoires 2,6 fois plus importante, une densité de construction de logements en m² par km² 2,7 plus forte.

Et plus, on se rapproche de la mer, plus ce constat est marqué. La pression que subit le littoral est importante et risque d'obérer de manière durable le fonctionnement des écosystèmes littoraux ainsi que l'interface terre mer. La question est d'autant plus prégnante quand on l'aborde à l'aune du changement climatique et de l'évolution de plus en plus pressante du trait de côte.

Dans le cadre de l'accomplissement de son action, le Conservatoire du littoral touche du doigt ces réalités et en est un témoin privilégié. Acteur parmi les nombreux intervenants sur les territoires littoraux, l'établissement prête son concours pour tenter de qualifier et quantifier ces pressions pour mieux définir les enjeux

et les perspectives de son intervention, au bénéfice du maintien de zones non urbanisées sur les littoraux.

Cette action nécessite du temps qui n'est malheureusement pas à l'échelle de celui de l'artificialisation des espaces naturels. Aussi le Conservatoire met-il à disposition des collectivités ses outils, ses compétences et son expérience sur ce sujet sensible.



ACCÉLÉRER LA MAÎTRISE FONCIÈRE PAR UNE ANIMATION FONCIÈRE OPTIMISÉE

L'acquisition d'emprises foncières cohérentes est un préalable à la mise en œuvre d'actions de gestion et de restauration des sites protégés. Or, le morcellement parcellaire ralentit les achats de terrain (environ 200 ha pour 180 actes par an).

Une mission dédiée de six mois a permis, après la définition d'une méthodologie adaptée au contexte breton, l'identification globale des plus grandes entités foncières sur l'ensemble des périmètres validés. 139 grandes entités foncières (de 7 à 200 ha) ressortent de cette analyse, représentant 2508 ha (dont 300 ha déjà négociés), composés de 1794 parcelles réparties sur 43 périmètres. Une programmation sur 5 ans est envisagée pour démarcher les propriétaires concernés afin de leur remettre des offres d'achat. Ce processus pourrait

accélérer les acquisitions foncières de façon significative, pour en assurer une plus grande protection et une meilleure gestion des espaces littoraux.

CONTACT :

Conservatoire du littoral : Jocelyne CHAPELLE - j.chapelle@conservatoire-du-littoral.fr



LA DÉLÉGATION BRETAGNE PORTE AVEC SES PARTENAIRES 14 DOSSIERS DANS LE CADRE DU PLAN FRANCE RELANCE. DEUX DOSSIERS VOUS SONT PRÉSENTÉS.

LA PRESQU'ÎLE DE ROSCANVEL : UNE VUE UNIQUE SUR LA RADE DE BREST

Le site de la presqu'île de Roscanvel représente 216 ha, dont 90 ha sont aujourd'hui propriétés du Conservatoire. Le Conservatoire est également affectataire de nombreuses fortifications (forts, tour modèle, blockhaus et batteries diverses). Ces anciennes emprises du ministère de La Défense Armées ont été affectées à l'établissement entre 2008 et 2010 dans le cadre d'une convention de partenariat.

La pointe des Espagnols, pointe nord de la presqu'île de Crozon, autrefois pièce maîtresse du dispositif de défense du Goulet de Brest, est aujourd'hui un site touristique emblématique de la presqu'île.

Elle se subdivise en différents espaces :

- Un premier promontoire offre une magnifique vue sur l'ensemble du Goulet, depuis la pointe du Petit Minou jusqu'au port de Brest.

- Le fort, construit en retrait par rapport à la côte, est relié à un grand parking par un chemin qui rejoint également le belvédère de la Pointe des Espagnols proprement dite. Le panorama englobe toute la rade ainsi que l'ensemble du Goulet de Brest, comprenant notamment le site de Lanvéoc, inclus dans la route des fortifications. Ce belvédère se situe à de plus de 60 mètres au-dessus de la mer. Un sentier côtier démarre de ce point et longe la côte vers l'Ouest.



Ségolène GUEGUEN

TEMOIGNAGES

Ségolène GUEGUEN,

Chargée de mission Natura 2000 et biodiversité, paysage et aménagement, à la communauté de communes de la presqu'île de Crozon-Aulne Maritime

« Un diagnostic réalisé en 2010 a permis de « classer » les sites fortifiés de la presqu'île de Crozon dans le cadre d'un projet de valorisation de la route des fortifications porté depuis plus d'une dizaine d'années par la communauté de communes de la presqu'île de Crozon-Aulne Maritime. Le Conservatoire, affectataire de nombreuses fortifications sur la presqu'île est associé à ces démarches de valorisation du patrimoine, notamment militaire.

La pointe des Espagnols qui représente une des trois pointes les plus visitées est identifiée comme un site « phare » de la presqu'île, pour ses nombreux vestiges militaires et ses points de vue.

Toutefois, le diagnostic a mis en évidence le très faible niveau d'aménagement au regard de la fréquentation.

Aussi, le projet proposé dans le cadre du Plan France Relance sur ce site comprend deux objectifs principaux :

- Accueillir et gérer l'importance des flux touristiques en préservant les caractères naturels et historiques majeurs du site: améliorer la qualité d'accueil du public (reprise du stationnement, mise en sécurité du site, offre de services (sanitaires), muséographie de qualité, accès PMR etc) ;

- Guider les visiteurs sur la Route des Fortifications à partir de ce site, l'un des plus connus et fréquentés aujourd'hui tout en valorisant les fortifications présentes.

Les travaux en eux-mêmes comprennent la reprise entière du stationnement, des cheminements sur le site (y compris la création d'un accès PMR), le « remise en valeur » des fortifications par le dégagement

de la végétation, l'installations de mobilier en acier corten permettant une lecture des anciennes fortifications, des reprises de maçonneries, l'installation d'une signalétique muséographique... » (cf schéma ci-dessus).

Ce projet, estimé à 1,3 million d'euros est porté en maîtrise d'ouvrage par la communauté de communes de la presqu'île de Crozon Aulne Maritime ; la participation du Conservatoire du littoral s'élève à 20% pour cette phase travaux soit environ 270 000€.



CONTACTS :

Conservatoire du littoral : Isabelle GAY
i.gay@conservatoire-du-littoral.fr
Communauté de communes de la presqu'île de Crozon – Aulne Maritime :
natura@comcom-crozon.bzh

LE FORT D'ARBOULÉ : UN SITE EXCEPTIONNEL POUR LA DÉFENSE DE SAINT-MALO

LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL INTERVIENT SUR LA COMMUNE DE SAINT-MALO DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 90 ET EST PROPRIÉTAIRE DE PLUSIEURS SITES NATURELS D'IMPORTANCE ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE, COMME L'ÎLE CÉZEMBRE OU LA POINTE DE LA VARDE. CES SITES NATURELS SONT GÉRÉS DANS LE CADRE D'UNE CONVENTION PAR LE DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE.

Sur la Pointe de La Varde, le Conservatoire est propriétaire d'une grande partie du site naturel ainsi que de la parcelle sur laquelle se trouve le fort d'Arboulé.

Après y avoir aménagé un circuit de visite des espaces naturels, l'établissement souhaite aujourd'hui ouvrir ces fortifications aux visiteurs par un dispositif adapté et sécurisé. Le projet porté par le Conservatoire, en lien étroit avec le Conseil Départemental et la Ville, se compose de trois grands axes. Intégré à un plus vaste projet de restauration de l'ensemble du site naturel de la Pointe de La Varde, le projet Arboulé consiste en la préservation du patrimoine bâti du fort, la mise en sécurité pour l'accueil du public et la création

d'espaces d'accueil du public pour la découverte du site naturel et des paysages :

- 1 • préserver la biodiversité et les paysages de ce milieu naturel littoral d'exception
- 2 • préserver le patrimoine historique en ralentissant la dégradation du fort, en restaurant certaines parties du bâtiment et en valorisant d'autres
- 3 • permettre l'appropriation du site par le public en permettant l'accès au fort en vue de la découverte des paysages exceptionnels sur ce secteur mais aussi en permettant d'informer le grand public sur le patrimoine historique bâti sur lequel il se trouve.

CONTACTS :

Conservatoire du littoral :
Gwenal HERVOUET
g.hervouet@conservatoire-du-littoral.fr
Maître d'œuvre : Marie LENNON
marielennon.architecte@gmail.com
Département d'Ille et Vilaine :
Guillaume DUTHION
guillaume.duthion@ille-et-vilaine.fr



Marie LENNON

TEMOIGNAGES

Marie LENNON,
Maître d'œuvre

“ Ce fort fait partie du dispositif de défense du littoral malouin, dirigé par Vauban dans le cadre plus vaste du projet de défense des côtes françaises souhaité par Louis XIV à la fin du 17^{ème} siècle. Les premières batteries du Fort d'Arboulé sont mises en place en 1695, puis très vite complétées par les ingénieurs de Vauban. Le fort sera par la suite agrandi et modernisé au fil des siècles répondant aux besoins de l'évolution de l'armement.



Fort d'Arboulé

Erwan LE CORNIEC

Durant plus de 200 ans, le site a été continuellement occupé par des dispositifs militaires, hébergeant les garnisons, servant de terrain d'exercices et de champs de tir, ou encore, occupé et réinvesti par l'armée allemande durant la Seconde Guerre Mondiale.

Aujourd'hui, le fort est en partie ruiné et présente certaines fragilités nécessitant un programme de restauration d'ampleur afin de préserver le bâti et redonner sens au site et à son histoire.

L'objectif partagé est de mettre en valeur ce site d'exception, de préserver le bâti et de le rendre accessible au grand public en l'ouvrant, autant que faire se peut dans des conditions de sécurité optimales. Le projet aura également comme objectif de mettre en place des outils de communication permettant aux visiteurs de mieux comprendre l'histoire du site et son évolution.



PAROLE DE MAISON DU LITTORAL : LA MAISON DU LITTORAL DE LA POINTE DES POULAINS

Ce nouveau lieu, né d'une collaboration entre des énergies locales, la communauté de communes de Belle-Ile en Mer et le Conservatoire du littoral, est dédié à l'immersion dans les milieux naturels protégés de Belle-Ile :

- Au rez-de-chaussée, **Vagabondez** dans les milieux naturels terrestres et découvrez comment à Belle Ile on lutte contre l'érosion mondiale de la biodiversité... Jeux, tablettes, films... Un espace ludique créé avec une scénographe locale

- A l'étage, **Plongez en Aire marine protégée...** une expérience immersive, 100 % belliloise, proposée par 2 apnéistes locaux passionnés : exposition photo (en

partenariat avec les collégiens de Belle-Ile), tablettes d'exploration des différents milieux marins, mise en situation d'apnée, projection d'un court métrage à couper le souffle. Tout est fait pour que vous puissiez profiter au mieux des fonds marins bellilois. Profitez d'un break pour découvrir ce nouveau lieu qui mérite le coût d'œil.

Romane, la garde du littoral animatrice, vous y accueillera et pourra vous guider dans votre visite.

Informations pratiques sur =>

<https://www.ccbi.fr/poin-te-des-poulains-la-maison-du-littoral/>



Maison du littoral

CCBI

PAROLE DE GARDE



Stéphanie Riabin, Conservatoire du littoral



Stéphanie Riabin, Conservatoire du littoral



Stéphanie Riabin, Conservatoire du littoral

FAIRE-PART DE NAISSANCE

Le gravelot à collier interrompu niche de manière très localisée dans le département des Côtes-d'Armor, au Sillon de Talbert à Pleubian. Chaque année, quelques couples s'installent sur les terrains sableux visibles dans les premières centaines de mètres de la flèche littorale. Pour la deuxième année consécutive, le succès de reproduction est au rendez-vous et comme en 2020, les 4 couples recensés

cette année ont chacun donné naissance à des poussins. C'est une première depuis 10 ans dans les Côtes d'Armor. L'éclosion des couvées, estampillées opération « Attention, on marche sur des oeufs 2021 », s'est produite entre le 30 mai et le 1^{er} juin, après 25 à 27 jours d'incubation pour les gravelots adultes... et plus de 300 heures de gardiennage réalisées par le Garde du littoral et son

équipe pour maintenir la quiétude de cette zone de nidification. Merci à Julien, Liza, Loeva, Tiphanie et Vincent d'avoir veillé sur eux et de continuer à réaliser ce travail indispensable pour les autres espèces nicheuses du site naturel protégé du Sillon de Talbert : goélands, Grand gravelot, Huitrier-pie, Sterne naine, Sterne pierregarin et Hirondelle de rivage.

Pour plus d'informations : maison du littoral du Sillon de Talbert mail : maison-littoral-pleubian@orange.fr

CONTACT

Délégation BRETAGNE
Port du Légué • 8, quai Gabriel-Péri • BP 60474 • 22194 Plérin cedex • Tél : 02 96 33 66 32
mail : bretagne@conservatoire-du-littoral.fr